



En route !

Bulletin de liaison des Amis du Musée national
de la Marine

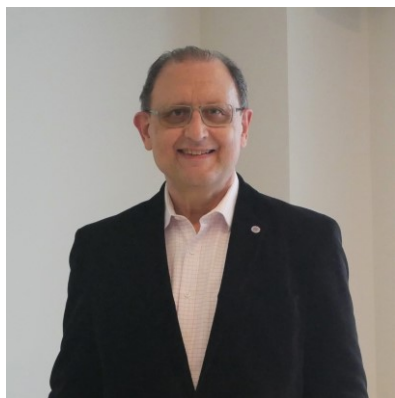
Route

Mouvement de
progression du
bateau en mer.

N°9 – Spécial AG 2023

L'éditorial du Président

Chers amis,



L'assemblée générale 2023 de l'AAMM a été marquée par la perspective de la réouverture en octobre prochain du site de Chaillot du Musée national de la Marine, avec un nouveau cap stratégique présenté par son directeur Vincent Campredon, et la volonté de notre association de s'y associer pleinement.

L'ambition du Musée national de la Marine est de « raconter la France et la mer » en mettant en valeur l'identité, l'histoire et le patrimoine maritime de la France, et de faire prendre conscience des enjeux qui concernent la mer dans toutes ses dimensions : historique, géographique, environnementale, économique, scientifique et culturelle.

Dans ce contexte, neuf nouveaux administrateurs ont été élus à l'issue de l'assemblée générale de l'AAMM. Le conseil d'administration m'a ensuite fait l'honneur de m'élire en qualité de nouveau président de l'association. Le bureau exécutif a été presque entièrement renouvelé.

Dans mes nouvelles fonctions, je compte sur l'ensemble des membres du bureau exécutif et du conseil d'administration, afin d'assurer le développement de notre association grâce à la mise en œuvre d'activités diversifiées et au recrutement de nouveaux adhérents.

Pour réaliser cet objectif, nous bénéficions certes de l'opportunité de la stratégie ambitieuse du Musée national de la Marine mais aussi du socle des réalisations des années passées. Je tiens ici à saluer le travail remarquable accompli par mon prédécesseur Jérôme Gervais, par l'ensemble des membres du bureau exécutif et du conseil d'administration, par notre délégué général Hubert Creusat et par Patrice Decencièrre, rédacteur en chef de Neptunia.

Ces réalisations ont abouti, lors de l'assemblée générale, à la signature par Jérôme Gervais et Vincent Campredon d'une convention de mécénat avec le Musée national de la Marine. Dans le cadre de cette convention, l'AAMM a effectué un don 50.000 € qui est sa contribution au financement de la restauration du *Royal Louis*, ainsi qu'au soclage et à la présentation du scaphandre des frères Carmagnolle. Ce don avait été préalablement approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

Je me réjouis également que l'assemblée générale ait reconnu les grands mérites d'Hubert Creusat en le nommant président d'honneur des Amis du Musée national de la Marine. Cette nomination récompense justement son dévouement et son implication qui n'ont d'égal que sa grande modestie.

La voie est certes tracée mais la tâche qui reste à accomplir est néanmoins d'importance. Dès maintenant, nous sommes à l'œuvre dans l'esprit de collaboration étroite et confiante avec le Musée national de la Marine que nous souhaitons poursuivre dans l'esprit de la convention culturelle récemment signée. Avec l'inauguration du site reconfiguré de Chaillot à la rentrée prochaine, nous avons devant nous un nouveau défi à relever pour que l'AAMM s'adapte, se développe, se diversifie et contribue au rayonnement maritime de la France.

Nous pouvons être fiers de contribuer à cette grande œuvre.

Thierry Delarue
Président de l'AAMM

En route ! - bulletin mensuel des Amis du Musée national de la Marine – 24 rue de Presles 75015-Paris

Téléphone : 01.71.20.53.46 – Site : www.aamm.fr – Contact : contact@aamm.fr

Directeur de la publication : Thierry Delarue – Rédacteur en chef : Jean-Marc Bourdet

Mi-octobre 2023 – Le nouveau design du Musée national de la Marine accueillera les visiteurs



Procès-verbal de l'assemblée générale

Mardi 19 avril 2023 - 14h00

« Maison de La Salle » - 78 A rue de Sèvres 75007 Paris

Le président Jérôme Gervais ouvre les débats sur l'ordre du jour à 14h30.

Quorum pour la tenue de l'assemblée générale

- Nombre de membres convoqués : 781
- Nombre de membres avec droits de vote : 759
- Quorum 25% soit : 190 présents ou représentés
- Nombre de membres présents à l'AG : 54, dont 52 avec le droit de vote
- Nombre de pouvoirs à l'AG : 191
- Nombre de pouvoirs nominatifs : 61
- Nombre total de présents ou représentés : 306

Le quorum est atteint et l'assemblée générale peut valablement se tenir.

Présentation du directeur du Musée national de la Marine.

Le directeur du musée, Vincent Campredon, présente à l'assemblée une vue virtuelle du futur musée.

Cette présentation montre des vues des salles en cours d'aménagement et leur état final.

Très moderne cette présentation enchante les participants.

Celui-ci ouvrira ses portes vers la mi-Octobre 2023.

Il rappelle que le musée, né sous Louis XV, s'oriente dorénavant, non seulement vers une présentation de ses trésors mais aussi vers la mer et ses enjeux. Il précise que le musée programmera deux expositions temporaires par an.

Don au Musée national de la Marine.

Le conseil d'administration a validé un don de 50 000 € devant servir à la restauration et au soclage de deux œuvres majeures du musée :



1. Il s'agit du **scaphandre des frères Carmagnolle**, datant de 1882, entré en collection en 1939. Cette œuvre emblématique accueillera le public dès son entrée au Palais de Chaillot.

8 000 €

seront consacrés à son installation et son soclage.

Le cartel précisera :

« Œuvre installée et soclée avec le soutien des Amis du Musée national de la Marine. »



2. de la restauration du **Royal-Louis** (vers 1770) entré en collection en 1949. Ce grand modèle d'instruction au 1/18 doit être restauré pour un budget de 52 000 €.

Nous participons à ces travaux à hauteur de :

42 000 €.

Le cartel précisera :

« Œuvre restaurée avec le soutien des Amis du Musée national de la Marine. »

Ces deux propositions soumises à l'assemblée générale sont approuvées à mains levées à l'unanimité. Ce don conséquent permettra à notre association de figurer au tableau des mécènes associés, à l'entrée du musée.

Il est immédiatement procédé à la signature d'une convention de mécénat entre le directeur du musée et le président de l'AAMM, ainsi qu'à la remise du chèque de 50.000 € par notre trésorier, sous les applaudissements de l'assemblée.



Jérôme Gervais, président de l'AAMM et Vincent Campredon, directeur du musée, ratifient le mécénat de notre association, et le chèque de 50.000 € est remis à Vincent Campredon, sous l'œil vigilant de Laurent Cloteau, notre trésorier.



Rapport moral du président

Hommage à nos membres disparus en 2022

Le président demande une minute de silence en hommage à nos membres disparus.

- Gérard ALLONCLE
- Jean-Pierre BEAUVOIS
- Etienne BERNET
- Gérard BORGNON
- Norbert CHAMBRIN
- Alain DEFLESSELLES
- François DUVAL
- Bernard GOULARD
- René LEBATARD-SARTRE
- René-Paul MARTIN DENAVIT
- Jean-François MASSON
- Michel SAMIRANT
- Guy SEGUIN

Signature d'une convention culturelle avec le musée



Cette convention culturelle consolide nos relations, pour 5 ans, renouvelable.

Elle **précise** que :

- l'AAMM contribue à enrichir les collections du musée et à soutenir ses actions ;
- nous disposerons de locaux gratuits dans le musée pour l'AAMM ;
- nous aurons un accès gratuit à tous les sites du musée pour les membres de l'AAMM ;
- nous pourrions organiser des conférences de l'AAMM dans les sites du musée ;
- nous aurons la possibilité d'exposer des modèles de l'AAMM dans des locaux du musée ;
- Nous aurons la possibilité d'installer à l'entrée du musée un présentoir animé par un représentant de l'AAMM.

En cours de finalisation nous bénéficierons :

- à la billetterie d'un accès coupe-file au musée sur présentation de notre carte de membre ;
- d'un accès privilégié pour certains événements du musée ;
- de la distribution des produits de l'AAMM par la boutique du musée ;
- d'un tarif préférentiel à la boutique et à la cafeteria pour les membres de l'AAMM.

Effectifs de nos membres

Nous avons le plaisir de constater une reprise des adhésions et des abonnements à Neptunia depuis fin 2022, soit :

- adhérents à fin décembre 2022 à l'arrêté de notre exercice : 758
- adhésions à mi-avril 2022 : 674
- adhésions au 17 avril 2023 : 722 : (+ 48 par rapport à avril 2022)
- abonnements à Neptunia à fin décembre 2022 à l'arrêté de notre exercice : 865
- abonnements à Neptunia à mi-avril 2022 : 765
- abonnements à Neptunia au 17 avril 2023 : 813 : (+ 48 par rapport à avril 2022)
- 48 nouveaux adhérents depuis le 1/12/2022 +27 en décembre 2022 (salon Nautic), +21 depuis le 01/01/2023

14 cotisations de membres bienfaiteur à 150 €

Ces chiffres encourageants mettent fin au lent décroissement du nombre de nos adhérents, dû vraisemblablement à la fermeture temporaire du musée pour les travaux.

Renforcement de notre organisation

La recherche d'un responsable administratif est toujours en cours.

Le conseil d'administration a nommé Hubert Creusat au poste de délégué général de l'AAMM.

Notre système informatique a été renforcé et un nouveau logiciel AssoClub est désormais en fonction depuis le 1er janvier. L'application est accessible par le réseau internet, tant sur le plan de la gestion de nos membres que sur l'accès aux écritures comptables.

Le matériel informatique est en cours de renouvellement.

Nos bureaux doivent être transférés au musée dans le courant du 1er semestre 2023.

Travaux des commissions

Commission développement (Philippe Bernard)

En juin 2022 nous avons émis notre newsletter, « En route ! », animée par Jean-Marc Bourdet.

À la suite de notre don au musée nous entameront le lancement d'une campagne de communication dans Neptunia, dans « En route ! », par mails, vidéos, sur nos sites internet et facebook.

Une coordination de notre communication avec celle du musée pour sa réouverture est la bienvenue.

Nous élargirons notre présence sur les réseaux sociaux.

Commission Marine marchande et enjeux maritimes (Thierry Delarue)

Le questionnaire adressé à nos membres a rencontré un franc succès.

Celui-ci a permis de préparer un plan d'action au sein de la commission avec une mise en place d'une liaison étroite avec le musée sur ce thème.

Il est noté que le nouveau conseil d'administration de l'AAMM comportera des personnalités issues de la Marine marchande.

Commission modélisme (Hubert Creusat)

Lors du salon Nautic il a été procédé à une remise du label de l'AAMM au Nautic, à Loïc Fuchs pour son modèle *Vétille*.

Les réunions du label sont suspendues jusqu'à la réouverture du musée (Voir note de B. Chatelain).

Nous notons le don du *Northumberland* de Pierre Chardin et du *Paulista* de Serge Lambert au Musée national de la Marine et le don du *Dunkerque* de Michel Martin au SHD à Brest.

20 modèles donnés à l'AAMM par des membres sont en dépôts à « Bateaux de Normandie » à Caen.

Nous remarquons la bonne tenue des ventes des monographies et notamment celle de l'*Aigle*.



Serge Lambert (ici à droite) et le *Paulista*



Le *Vétille* de Loïc Fuchs au salon Nautic



Le *Northumberland* de Pierre Chardin

Commission navigation de plaisance (Marie-Thérèse Journas)

Il est rappelé que nous avons fait don au musée d'un « Vaurien » de 1959.

Un article et une conférence sur les coques planantes est en préparation.

Nous entretenons une liaison avec le musée sur la place de la plaisance lors des prochains Jeux olympiques.

Nous accompagnerons une exposition temporaire à Brest pendant les Jeux olympiques.

Neptunia

Le numéro 309 de mars 2023 illustre le don pour la restauration du *Royal-Louis*. Des articles sur la réouverture du musée figureront dans les prochains numéros.

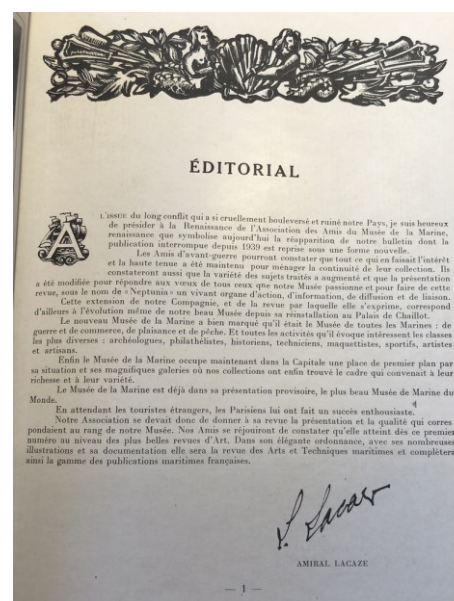
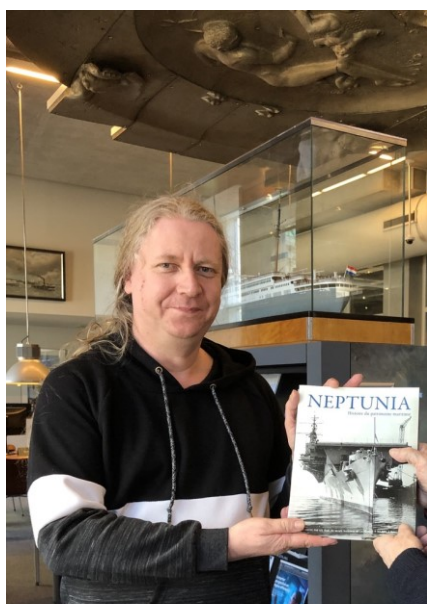
Suite à notre convention culturelle, le musée participe au comité de rédaction et publie un article par numéro. Il est remarquable que *Neptunia* soit publié, sans discontinuité, depuis 77 ans.

Le président évoque l'éditorial du 1er Numéro de l'amiral Lacaze, et son actualité, 309 numéros plus tard.

Le Musée national de la Marine est déjà, dans sa présentation provisoire, le plus beau musée de la Marine au monde...

Notre association se devait de donner à notre revue la présentation et la qualité qui correspondait au rang de notre musée. Le président se réjouit de constater qu'elle l'a atteint dès ce premier numéro.

À l'occasion d'une visite au musée maritime de Rotterdam, nous avons eu la surprise de constater que ce musée possède dans sa bibliothèque la collection quasi complète de *Neptunia*. Les trois numéros manquants ont été offerts par l'association.



Voyage de l'AAMM à Lisbonne - Octobre 2022

Nous avons compté 32 participants dont le directeur du Musée national de la Marine lors de ce voyage avec :

La visite de l'agence européenne de sécurité maritime ;

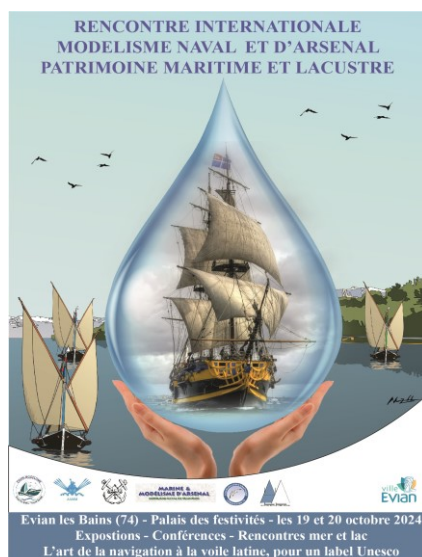
La visite du musée de Marinha et de la frégate *Fernando II e Gloria* ;

Nous avons été reçus et avons visité la très intéressante ambassade de France.

Bien entendu les participants ont découvert les principaux monuments maritimes de Lisbonne... et, sur cette photo, ont apprécié le cénotaphe de Magellan.



Activités dans les régions



Rhône-Alpes Auvergne : (Hubert Flatres)

Mise à disposition permanente d'une salle d'exposition à la villa du Chatelet.

Nombreuses conférences et expositions.

Participation au projet d'inscription au patrimoine immatériel de l'Unesco de la navigation avec les voiles latines.

Préparation d'une exposition internationale sur le modelisme en octobre 2024.

Provence - Côte d'Azur : (Jean-Marie Brossard)



Appuis aux conférences du musée.

Réunions thématiques avec nos membres régionaux.

Concertation avec le CV Fossati pour l'animation régionale.

Soutien au musée pour ses grandes manifestations : Journées du patrimoine, nuit des musées.

Nous notons le départ de Cristina Baron, administratrice du musée de Toulon.

Bretagne : (Guy Tournier)



Suivi de la restauration du modèle du *Fuso* et restauration du *Dunkerque* de Michel Martin.

Développement des relations avec le Musée de la Compagnie des Indes à Port Louis.

Nous avons noté :

À Brest, nouvel accueil du public dans la Tour de la Madeleine.

À Port-Louis de nouveaux éclairages « led » des vitrines et de la salle des canons.

Animation des conférences AAMM et de notre présence dans les différents sites.

Participation à la rénovation de nombreux objets et modèles.

Soutien au musée pour ses grandes manifestations : journées du patrimoine, nuit des musées.

Vote pour l'approbation du rapport moral présenté par le président

Le rapport moral est approuvé à mains levées à l'unanimité.

Comptes de résultats 2022

Approuvés par le conseil d'administration

Présentation par Laurent Clotteau, trésorier

Résultat d'exploitation - Les charges

	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
ASSOCIATION			
Achat de marchandises	323	95	6 466
Variations de stocks	4 762	8 997	-1722
Autres achats et charges externes	33 293	38 583	48 138
Salaires et traitements	11 946	14 931	15 348
Charges sociales	3 004	4 302	3 863
Impôts, taxes et versements assimilés	300	457	-34
Frais de déplacement	735	774	1 649
 FRAIS DE PUBLICATION NEPTUNIA	 25 937	 26 094	 24 762
 Dotations, amortissements, dépréciations	 1 335	 585	 878
 TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	 81 635	 94 818	 99 348
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>	5 794	237	-2 508

Résultat d'exploitation – Les produits

	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises	22 584	19 461	13 752
(dont maquettes)	(6 362)	(2 792)	(500)
Adhésions	29 649	30 728	29 443
Abonnements	27 235	26 366	25 486
 Autres produits (dons...)	 7 961	 18 501	 28 158
 <u>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</u>	 87 430	 95 056	 96 839

Le résultat financier et le résultat exceptionnel

	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
PRODUITS FINANCIERS	618	218	1 897
CHARGES FINANCIERES			
RESULTAT FINANCIER	618	218	1 897
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Reprises sur provisions	0	0	0
Sur opérations de gestion	0	0	0
<u>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</u>	0	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Perte sur exercice antérieur	0	0	0
Sur opérations de gestion	0	0	0
Sur opérations en capital	0	0	0
<u>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</u>	0	0	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	0	0

Les résultats de l'exercice

	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 794	237	-2 508
RÉSULTAT FINANCIER	618	218	1 897
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-0	-0	-0
EXCÉDENT OU PERTE	6 412	455	-611

Le trésorier apporte les précisions suivantes sur ce compte d'exploitation :

Le don de 50 000 € sera prélevé sur nos réserves.

Le faible déficit de 611 € en 2022 et la stabilité de notre trésorerie ne doivent pas occulter nos actuelles difficultés. Nous avons heureusement bénéficié lors de cet exercice de remises exceptionnelles diverses qui ont atténué ce déficit.

Nos résultats sont marginalement équilibrés depuis la fermeture du musée en 2017.

Nous espérons que la réouverture du musée, relancera les adhésions et apportera de nouvelles ressources.



Musée national de la Marine – Chaillot : Escalier sur la Réale et la sculpture navale.
© - Patrick Tourneboeuf, OPPIC 04-2023

Détail du bilan - actif

	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles	2 681	2 122	1 599
Immobilisations corporelles		1 444	3 118
Immobilisations en cours			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 681	3 566	4 718
ACTIF CIRCULANT			
Stock et en cours	37 332	33 390	35 515
Créances	1 335	4 454	7 118
Valeurs mobilières de Placement	276 205	286 820	274 144
Disponibilités	12 826	8 371	9 935
Charges constatées d'avance	1 836	1 907	1 766
TOTAL ACTIF CIRCULANT	329 536	334 945	328 481
<u>TOTAL GENERAL ACTIF</u>	332 217	338 511	333 199

Détail du bilan - passif

	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES			
Réserve légale	307 392	313 805	317 381
Dissolution Assoc CIMN	3 120	3 120	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	6 412	455	-611
TOTAL CAPITAUX PROPRES	316 925	317 381	316 769
 DETTES			
Fournisseurs et comptes rattachés	7 140	11 972	10 160
Dettes fiscales et sociales	2 584	2 703	2 731
Autres dettes			
Produits constatés d'avance	5 568	6 453	3 538
TOTAL DETTES	15 292	21 130	16 429
 <u>TOTAL GÉNÉRAL PASSIF</u>	 332 217	 338 511	 333 199

Approbation des comptes 2022 et quitus au trésorier

Les comptes sont approuvés à mains levées à l'unanimité et quitus est délivré au trésorier pour sa gestion.



Proposition de révision des cotisations

(Application effective au 1^{er} octobre 2023)

Le trésorier présente une nouvelle grille des cotisations et des abonnements à Neptunia :

- Adhésion seule : actuel : 38 € Proposé : 40 €
 - Adhésion et abonnement : actuel : 70 € Proposé : 80 €
 - Résident à l'étranger : actuel : 75 € Proposé : 85 €
 - Membre bienfaiteur : actuel : 150 € Proposé : 150 €
 - Adhérent couple : actuel : +10 € Proposé : + 10 €
-
- Abonnement seul en France : actuel : 40 € Proposé : 45 €
 - Abonnement seul à l'étranger : actuel : 45 € Proposé : 50 €
 - Numéro Neptunia seul : actuel : 11€ Proposé : 12 €

Après discussions, cette nouvelle grille tarifaire est adoptée à l'unanimité.

BUDGET PREVISIONNEL 2023

Base comparaison prévisions et réalisations 2022

PRODUITS D'EXPLOITATION	Budget Prévi sionnel 2022 en €	Réalisé 2022 en €	Prévisionnel 2023 en €
Vente de marchandises (sans les maquettes)	13000	6500	14000
Monographies		10500	12000
Adhésions	28000	30800	35000
Abonnements	27000	27000	31000
Vente de maquettes	10000	2800	10000
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	78000	77600	93000
Participation aux voyages, remboursement de frais	5000	3000	5000
Dons	3000	3600	5000
TOTAL PRODUITS	86000	95000	103 000
Produits financiers	1000	215	500

DEPENSES ASSOCIATION	Budget Prévisionnel 2022 en €	Réalisé 2022 en €	Prévisionnel 2023 en €
Achats de marchandises	6000	9500	10000
Autre achats et charges externes	28000	35000	35000
Salaires et Traitements	13000	15000	17000
Charges sociales et fiscales	4000	4000	5000
Frais de missions & déplacements	5000	3000	5000
TOTAL DEPENSES ASSOCIATION	56000	67500	72000
Frais publication	26000	26000	27000
Amortissement, dépréciation	4000	1000	3000
TOTAL GENERAL CHARGES	86000	94500	102 000
Résultat d'exploitation	600	450	1500

Approbation du budget 2023

Le budget prévisionnel est approuvé à mains levées à l'unanimité.

Élection des nouveaux administrateurs

10 postes d'administrateurs sont à pourvoir, 10 candidats sont enregistrés.

Les candidats sont invités à se présenter devant l'assemblée et chacun d'eux formule ses qualités et motivations. Sont candidats :

- Mme BOLLORÉ LABORDE Anne
- M. BOUFFARD Frédéric
- M. DADVISARD Frédéric
- M. de CHAMPS Hugues
- M. DELARUE Thierry
- M. GOURAUD Emmanuel
- M. HAREL Didier
- M. LACAVE Jean-Marc
- M. PARICAUD Bertrand
- M. WATIN-AUGOUARD Luc

Les candidatures de Messieurs DADVISARD Frédéric, GOURAUD Emmanuel, HAREL Didier et LACAVE Jean-Marc sont lues par le Président en raison de leur absence pour raison professionnelle.

Il est procédé au vote par les bulletins distribués lors de l'émargement : 1 voix par membre présent, 1 voix par procurations enregistrées.

Messieurs René Menégoni, Francis Bouvet et Adam, sont volontaires comme scrutateurs.

Jérôme Gervais, président sortant non-rééligible proclame les résultats des élections :

Bulletins exprimé : 109

Sont élus administrateurs :

- Mme BOLLORÉ LABORDE Anne 95 voix
- M. BOUFFARD Frédéric 108 voix
- M. DADVISARD Frédéric 108 voix
- M. de CHAMPS Hugues 108 voix
- M. DELARUE Thierry 108 voix
- M. GOURAUD Emmanuel 108 voix
- M. HAREL Didier 108 voix
- M. LACAVE Jean-Marc 108 voix
- M. PARICAUD Bertrand 108 voix
- M. WATIN-AUGOUARD Luc 108 voix

Nomination d'Hubert Creusat « président d'honneur de l'AAMM

Le président propose à l'assemblée de nommer Hubert Creusat « président d'honneur de l'AAMM ».

Il rappelle le parcours d'Hubert au sein de l'AAMM :

- 9 ans secrétaire général de l'AAMM
- 2 mandats de président de l'AAMM
- Délégué de l'AAMM auprès du musée depuis 2021
- Délégué général de l'AAMM
- Conseiller écouté des présidents successifs de l'AAMM



Conformément à nos statuts le conseil a approuvé à l'unanimité cette nomination.

La proposition est votée à mains levées à l'unanimité et par applaudissements.

Hubert Creusat est nommé président d'honneur. Cette distinction n'avait pas été décernée depuis la nomination d'Hubert Michéa.

L'ordre du jour étant épuisé, le président Jérôme Gervais remercie l'assemblée et lève la séance à 17h00.

À l'issue de l'assemblée générale, s'est tenue la réunion du nouveau conseil d'administration :



Madame Marie-Thérèse LANNUZEL JOURDAS ouvre la séance en qualité de présidente de séance, conformément aux statuts de l'association.

La présidente de séance procède à l'élection du président de l'association.

Thierry DELARUE, seul candidat à ce poste, est élu à l'unanimité des administrateurs présents. Il assure alors la présidence de la séance.

Il remercie les administrateurs pour leur confiance et souhaite la bienvenue aux nouveaux administrateurs.

Le président procède ensuite à l'élection des autres membres du bureau exécutif.

À l'unanimité des présents, celui-ci est composé comme suit :

- Philippe BERNARD est réélu au poste de vice-président,
- René MENEGONI est élu au poste de secrétaire-général,
- Bertrand PARICAUD est élu au poste de secrétaire-général adjoint,
- Laurent CLOTTEAU est réélu au poste de trésorier,
- Francis BOUVET est réélu au poste de trésorier adjoint.

